Université du Québec à Montréal
Faculté des sciences
Département de mathématiques – Section actuariat

ACT-1040 Introduction à l'assurance IARD

Groupe 10 – Automne 2015
(Cours obligatoire - 3 crédits)

Professeur : Jean-Philippe Boucher

Coordonnées : Département de mathématiques
Bureau : PK-5720
Téléphone : (514) 987-3000 #2078
Courriel : boucher.jean-philippe@uqam.ca
Site web: http://jpboucher.uqam.ca/

Démonstrateur: Aucun

Cours préalables : Aucun

Horaire du cours : Lundi 13h30 - 16h30 (R-M130)

Matériel obligatoire : Aucun.

Disponibilité: Lundi 8h30-10h00 (PK-5720) – Prendre rendez-vous par courriel.

Description du cours

Initier l'étudiant aux principes et fonctions de l'assurance IARD (Incendie, accident et risques divers). Définition des risques couverts et des types de couvertures des régimes d'assurances privés et de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ). Introduction à la tarification : la prime et ses composantes. Fréquence et sévérité. Changement de taux. Méthode de la prime pure. Méthode du taux de sinistralité. Expositions et primes souscrites, acquises et non acquises. Sinistres encourus, payés et en suspens. Réserves. Bases statistiques. Réassurances.

Contenu du cours

1. Introduction à Excel
2. Concepts de base de l'assurance IARD
    a. Assurance automobile
    b. Assurance habitation et autres
    c. Initiation à la tarification
        i. Segmentation et discrimination
    d. Initiation à la réservation
        i. Triangles de développement
    e. Initiation à la réassurance
3. Concepts de base de l'assurance collective

Évaluation

Description des évaluations

- Examen #1 **le 28 septembre** (15% de la note)
    - Introduction à Excel et analyse de la base de données
- Examen #2 **le 23 novembre** (50% de la note);
    - Assurances IARD, tarification, réservation, réassurance.
- Examen #3 **le 21 décembre** (35% de la note);
    - Assurances collectives.

Remarques supplémentaires

La note finale (en lettre, A+, A, etc.) pour le trimestre sera attribuée en fonction de l'atteinte des objectifs spécifiques à travers les trois évaluations (examen partiel, examen final et travail pratique). La distribution des résultats dans le groupe pourrait aussi être utilisée. Aucune autre opportunité (travail supplémentaire, etc.) d'augmenter le nombre de points ne sera allouée.

Note	Min inclus	Max exclus	Note	Min inclus	Max exclus
A+	90	100	B+	76	80
A	85	90	B	73	76
A-	80	85	B-	70	73

Note	Min inclus	Max exclus	Note	Min inclus	Max exclu
C+	66	70	D+	55	60
C	63	66	D	50	55
C-	60	63	E	0	50

Seules les calculatrices acceptées par la *Society of Actuaries* seront admises pour les examens i.e. les modèles BA-35, BA II Plus, TI-30X, TI-30Xa, TI-30XIIS et TI-30XIIB.

Politique de reprise d'examen

Aucune reprise d'examen ne sera permise, à moins de conditions exceptionnelles. La reprise d'examen n'est pas un droit mais un privilège. Dans de très rares occasions où une reprise aura été autorisée par le professeur et par le département, l'examen de reprise sera beaucoup plus difficile que l'original pour tenir compte du temps d'étude supplémentaire disponible, par souci d'équité pour les autres étudiants.

Plagiat, fraude et tricherie

L'UQAM a récemment instauré une politique de « tolérance zéro » pour les infractions listées au Règlement # 18 (article 2). Par conséquent, toute infraction de ce type sera immédiatement sanctionnée (article 3). Voir le texte cité plus bas.

> RESPECT DE L'INTÉGRITÉ ACADÉMIQUE
>
> Face à l'importance et à l'ampleur du phénomène de la tricherie et du plagiat dans les universités, ici et à l'étranger, l'UQAM a amorcé, en janvier 2007, une démarche visant à promouvoir le respect de l'intégrité académique. Dans ce contexte et inspirée d'une philosophie de « tolérance zéro », la Commission des études de l'UQAM a modifié son Règlement sur les infractions de nature académique (R. 18) à sa réunion du 2 décembre 2008.
>
> Endossant cette philosophie de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, de fraude et de tricherie, la Faculté des sciences de l'UQAM souhaite sensibiliser ses étudiants à l'importance du respect de l'intégrité académique. Puisqu'en sollicitant son admission à l'UQAM, toute candidate, tout candidat s'engage à suivre les politiques et règlements de l'Université, la Faculté souhaite informer ses étudiants des différents articles de ce règlement, des actes répréhensibles et des sanctions applicables. Un extrait de ces articles se trouve ci-dessous. Le Règlement complet et son application à la Faculté des sciences sont disponibles à l'adresse Web suivante :
>
> http://www.sciences.uqam.ca/decanat/reglements.php
>
> Tous ces efforts visent à assurer la validité de la formation dispensée par la Faculté, ainsi qu'un traitement équitable de tous afin de maintenir la qualité de ses diplômes.

Bibliographie

Aucun livre ou document n'est à acheter pour le cours. Des notes de cours vous seront fournies via Moodle. Pour les étudiants intéressés, les livres suivants pourraient être pertinents (pour ce cours et d'autres cours du baccalauréat).

- Mathématiques de l'assurance non-vie : Tomes 1 et 2, M. Denuit et A. Charpentier;

Calendrier

Septembre							
D	L	M	M	J	V	S	Semaine
		1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	#1
20	21	22	23	24	25	26	#2
27	28	29	30				#3
Octobre							
D	L	M	M	J	V	S	Semaine
				1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	#4
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	#5
25	26	27	28	29	30	31	#6
Novembre							
D	L	M	M	J	V	S	Semaine
1	2	3	4	5	6	7	#7
8	9	10	11	12	13	14	#8
15	16	17	18	19	20	21	#9
22	23	24	25	26	27	28	#10
29	30						#11
Décembre							
D	L	M	M	J	V	S	Semaine
		1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	#12
13	14	15	16	17	18	19	#13
20	21	22	23	24	25	26	#14
27	28	29	30	31			

Légende

- Examens (3)
- Jours de cours
- Congé